

Conférence européenne visant à tester les principes européens communs pour les compétences et les qualifications des enseignants

Hannele NIEMI, vice-recteur de l'Université d'Helsinki

La formation des enseignants sur base de la recherche et de la pratique avérée – un investissement pour l'avenir

Introduction

Par formation «sur base de la recherche et de la pratique » des enseignants, on entend une formation entretenant des liens actifs et étroits avec la recherche dans différentes disciplines nécessaires au métier d'enseignant. Celle-ci offre la base de connaissances nécessaires pour la pratique professionnelle de l'enseignant. Cela implique que les enseignants soient au courant des derniers travaux de recherche dans leur matière et en pédagogie, et qu'ils disposent de notions scientifiques propres à leur permettre une analyse critique. Ils peuvent en outre intégrer, de manière raisonnée, des connaissances théoriques fondées sur la recherche dans leur pratique professionnelle.

Pourquoi la formation sur base de la recherche et la pratique des enseignants ? – les fondements du principe

La formation à l'enseignement devrait préparer les enseignants à répondre aux défis toujours renouvelés de la société de la connaissance. Les enseignants doivent être en mesure d'analyser les processus d'apprentissage et d'enseignement en s'appuyant systématiquement sur les dernières avancées dans leur matière, le contenu des programmes et la pédagogie, ainsi que sur les dimensions sociale et culturelle de l'éducation. Ils devraient également prendre des initiatives en vue d'adapter davantage l'enseignement aux différents apprenants.

La formation «sur base de la recherche et la pratique » des enseignants implique que ceux-ci deviennent acquéreurs et producteurs actifs de connaissances. Il n'existe aucun répertoire de compétences spécifiques ni paquet de connaissances qui resterait valable tout au long de la carrière d'un enseignant ou applicable à des situations changeantes et des contextes divers. Par conséquent, les enseignants devraient disposer d'une base de connaissances solide dans les différentes disciplines dont ils ont besoin dans leur travail et bénéficier d'une expérience propre en matière de création de connaissances.

Les travaux de recherche ou orientés vers la recherche peuvent permettre aux enseignants de fonder leur conceptualisation de la connaissance et de l'apprentissage, et les aider à intérioriser les principes d'apprentissage actif et de construction des connaissances. La formation des enseignants devrait leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour analyser des situations en tant que chercheur, prendre des décisions et conclure à la nécessité d'agir ou de changer quelque chose dans une situation donnée. Cela signifie que l'enseignant doit développer son sens critique et sa capacité d'analyse.

La formation des enseignants est pluridisciplinaire et comprend de nombreuses composantes: (1) connaissance de la matière enseignée, (2) connaissances pédagogiques, (3) aptitudes et compétences nécessaires à guider et à soutenir les apprenants et (4) compréhension des dimensions sociale et culturelle de l'éducation, laquelle leur permet de répondre aux besoins des différents apprenants de manière inclusive. La formation « sur base de la recherche et la pratique » des enseignants permettrait à ceux-ci de fonder l'exercice de leur profession sur de solides connaissances reposant sur des données scientifiques, et aussi d'étendre et d'approfondir leur savoir professionnel en s'appuyant sur leurs propres observations de leur pratique professionnelle et sur une réflexion critique.

c) En quoi ce principe répond-il aux problèmes posés – qu’entend-on par formation « sur base de la recherche et de la pratique » des enseignants?

La formation des enseignants doit faire partie de l’espace européen de l’enseignement supérieur et son statut devrait être équivalent à celui d’autres cursus d’études supérieures. La principale exigence est qu’elle soit conforme aux normes universitaires de qualité de la recherche et de l’enseignement.

➔ **La formation « sur base de la recherche et la pratique » des enseignants offre des outils permettant d’utiliser la recherche pour améliorer les possibilités d’enseignement et d’apprentissage.**

Connaissance de la matière enseignée et connaissances pédagogiques

Les enseignants doivent disposer d’une bonne connaissance des dernières avancées de la recherche dans leur matière. En outre, ils devraient être au courant des travaux de recherche les plus récents sur la didactique et l’apprentissage. La recherche interdisciplinaire sur la connaissance de la matière enseignée et de la pédagogie constitue le fondement de l’élaboration de méthodes d’enseignement susceptibles d’être adaptées aux différents apprenants et de prévenir l’exclusion.

Connaissances scientifiques et esprit critique

Les enseignants doivent comprendre comment la connaissance est construite et savoir identifier les connaissances fiables. Ils devraient également transmettre ce sens critique à leurs élèves.

Méthodes de recherche

Une formation « sur base de la recherche et la pratique » des enseignants doit permettre à ceux-ci de développer leur capacité à utiliser des méthodes de recherche ou d’autres méthodes systématiques pour collecter des informations à partir des phénomènes observés en milieu éducatif. Ils doivent pouvoir adopter différents angles de vue pour comprendre pourquoi certains élèves réussissent et d’autres non. Les élèves enseignants devraient se familiariser avec les traditions de recherche qualitative, mais aussi quantitative. L’objectif de ces recherches est de former les futurs enseignants à identifier et analyser les problèmes auxquels ils sont susceptibles de faire face dans l’exercice leur profession.

D’authentiques projets

Les travaux de recherche offrent la possibilité aux élèves enseignants de réaliser un authentique projet dans le cadre duquel ils doivent formuler un problème en milieu éducatif, être capables de rechercher, de manière indépendante, des informations et des données liées à ce problème, de l’analyser dans le contexte des travaux de recherche récents dans le domaine et de synthétiser les résultats sous forme de mémoire écrit.

Évaluation et réflexion

Les travaux de recherche dans le cadre de la formation des enseignants préparent ces derniers à utiliser la collecte de données systématique pour évaluer l’efficacité de l’enseignement et de l’apprentissage. Les élèves enseignants devraient également apprendre à analyser les résultats de leurs recherches et prendre des initiatives sur la façon d’améliorer l’enseignement.

➔ **Une attitude tournée vers la recherche et la formation permanente dans le métier d’enseignant**

Les enseignants travaillent dans un environnement caractérisé par sa constante évolution, la dispersion culturelle et une diversité croissante dans tous les domaines de la vie. Les structures de la vie familiale et professionnelle ont subi une mutation considérable. Les évolutions de la vie économique, des structures sociétales, de la production et des technologies de l’information influent sur les écoles et la vie des élèves.

L'objectif est d'amener les enseignants à intégrer dans la pratique de leur métier une attitude tournée vers la recherche, c'est-à-dire de leur apprendre à avoir une approche analytique et ouverte à l'égard de leur travail, et d'être prêts à apprendre de nouvelles méthodes concernant leur pratique professionnelle. L'objectif est de leur permettre de considérer leur profession comme une carrière stimulante d'un point de vue intellectuel, social et moral.

Tous les enseignants devraient avoir la possibilité de suivre des études de troisième cycle jusqu'au plus haut niveau afin de développer leurs compétences didactiques et d'augmenter leurs possibilités de promotion au sein de leur profession.

➔ **La formation des enseignants devrait elle-même faire l'objet d'études et de recherches**

De tels travaux de recherche permettraient d'analyser l'efficacité et la qualité des formations à l'enseignement mises en œuvre par différents moyens et dans différents contextes culturels. L'élaboration d'une formation à l'enseignement nécessite une connaissance fondée sur des données probantes concernant les processus d'apprentissage des enseignants eux-mêmes à différentes étapes de leur carrière. Le travail des enseignants évolue également, et il conviendrait de multiplier les études sur les nouveaux rôles qu'ils jouent dans différents environnements sociaux et technologiques.

➔ **Il faut revaloriser le statut social et professionnel de l'enseignant**

L'enseignement devrait être synonyme d'une carrière stimulante, attrayante pour des candidats talentueux. Une condition fondamentale à cet égard est l'adoption de critères exigeants d'accès à la formation et à la profession d'enseignant. Plus exigeants seront ces critères, plus attrayante sera la profession. À long terme, le manque d'enseignants ne peut jamais être comblé par un nivellement par le bas. La formation des enseignants doit être clairement liée à l'Espace européen de l'enseignement supérieur et le développement de la recherche en tant que composante fondamentale de la formation à l'enseignement est un investissement pour l'avenir.

Questions susceptibles d'être traitées

Le principe de la formation « sur base de la recherche et de la pratique » des enseignants est-il suffisamment important pour être mis en avant dans les principes européens communs concernant les compétences et les qualifications des enseignants?

Doit-il être conservé comme principe majeur?

Si oui, le texte le décrivant peut-il être amélioré?

Si non, pourquoi? Ce principe doit-il être remplacé par autre chose?

Le principe de la formation « sur base de la recherche et de la pratique » des enseignants est-il présent dans l'ensemble du document et est-il suffisamment reflété dans les compétences et recommandations?

Dans quelle mesure l'adoption des recommandations proposées contribuera-t-elle à garantir l'intégration de ce principe dans l'élaboration des politiques?